RCS : THIONVILLE
Code greffe : 5753

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THIONVILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00373
Numéro SIREN : 878 117 134
Nom ou dénomination : ABEHM

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2020 sous le numéro de dépôt 1663

Laurent MARECHAL
Commissaire aux Comptes

20 rue des Frères
57100 Thionville

DEPOSE le 04/08/2020
LE GREFFIER
TRIBUNAL JUDICIAIRE

Inscrit auprès de la compagnie des commissaires aux Comptes de Metz

Siret: 522 529 759 00030

2020/A/1663

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE « **ABEHM SARL** » EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

878 117 134

Laurent MARECHAL
Commissaire aux Comptes

20 rue des Frères
57100 Thionville

Inscrit auprès de la compagnie des commissaires aux Comptes de Metz

Siret: 522 529 759 00030

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE « **SARL ABEHM**» EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique,

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 12 mars 2020, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- J'ai pris connaissance de l'évolution de l'activité et des résultats de la société au cours de l'exercice écoulée par entretien auprès de la direction et examen analytique des données comptables disponibles au 31 décembre 2019.
- J'ai revu l'évolution de la situation financière et l'état de la trésorerie de la société.
- J'ai procédé à l'examen des évènements importants survenus depuis la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2019.

Laurent MARECHAL
Commissaire aux Comptes

20 rue des Frères
57100 Thionville

Inscrit auprès de la compagnie des commissaires aux Comptes de Metz

Siret: 522 529 759 00030

Sur la base de ces travaux, je n'ai pas relevé d'éléments défavorables à la continuité d'exploitation

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Thionville, le 24 mars 2020

Laurent MARECHAL
Commissaire à la transformation